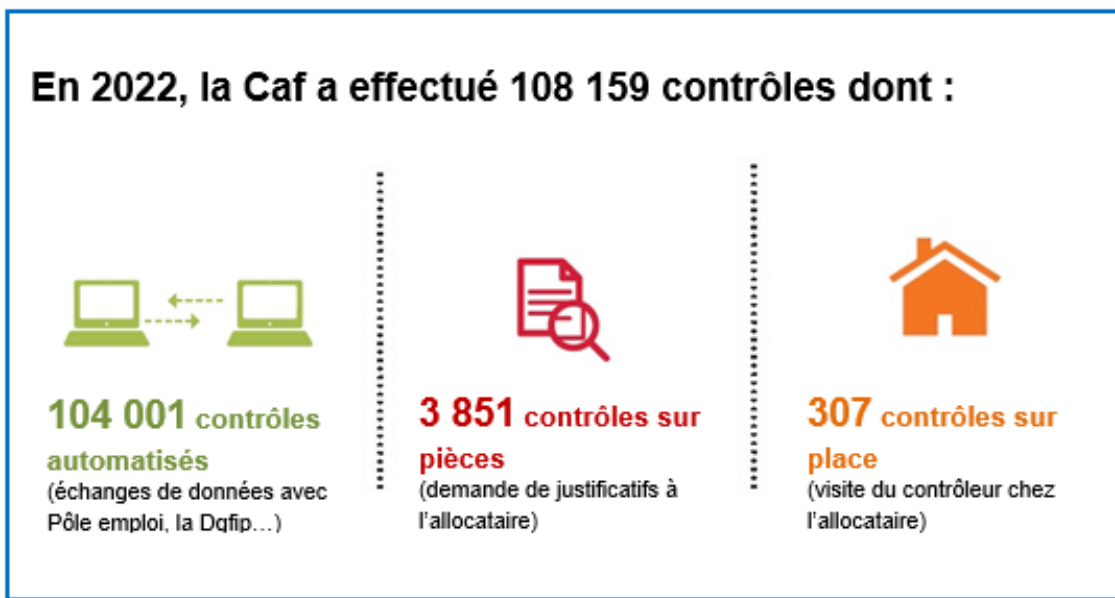


Les contrôles de la Caf de la Haute-Marne - 2022

La Caf de la Haute-Marne déploie une politique de contrôle pour vérifier l'exactitude et sécuriser les données déclarées par les allocataires.

L'objectif : un paiement juste, rapide et régulier afin que chacun perçoive tous ses droits, rien que ses droits.



La Caf dispose de plusieurs moyens pour cibler les contrôles sur pièces et sur place

Le datamining, processus automatique de fouille de données, qui représente 16% des contrôles

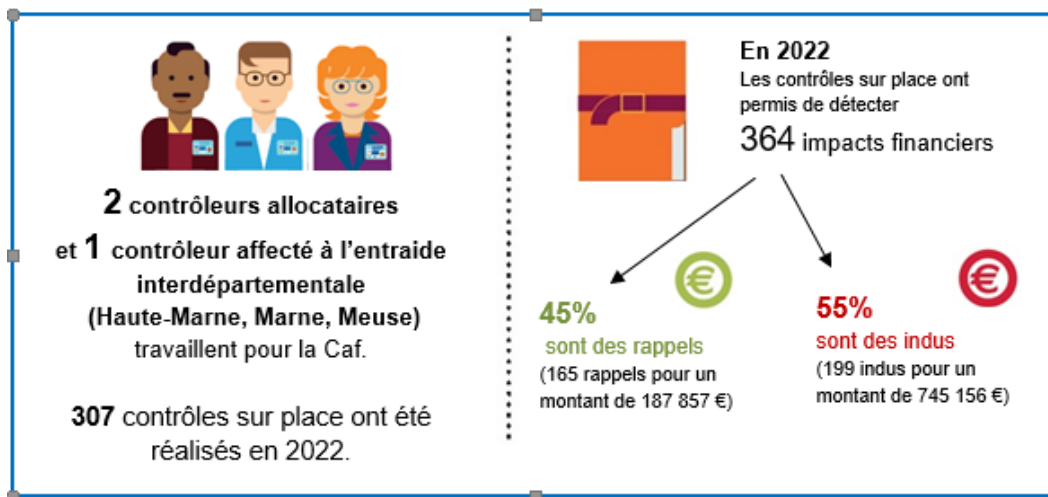
Les incohérences sur les ressources et situations professionnelles, qui représentent 74% des contrôles

Les signalements (internes et externes) et les contrôles thématiques, qui représentent 10% des contrôles

Grâce à tous ces contrôles, **2 millions** d'euros ont été régularisés en 2022

Le contrôle sur place

Les contrôleurs de la Caf sont assermentés par le Tribunal d'Instance et titulaires d'une carte professionnelle. Ils réalisent des entretiens individualisés au domicile des allocataires ou à la Caf. Ils vérifient la conformité des dossiers mais peuvent aussi conseiller les allocataires sur leurs droits et les orienter vers les services de la Caf.



La lutte contre la fraude

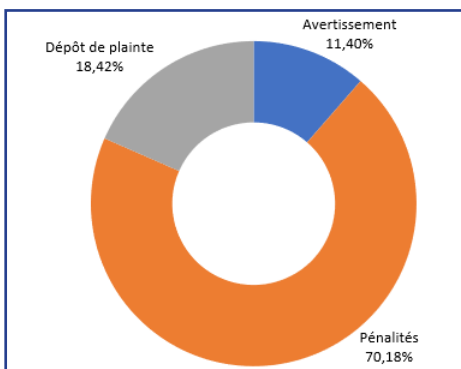
Les fraudes sont des erreurs volontaires des allocataires : omissions de déclarations de longue durée, fausses déclarations, répétitions de non déclarations.

114
fraudes ont été détectées par la Caf en 2022, soit 847 642 €

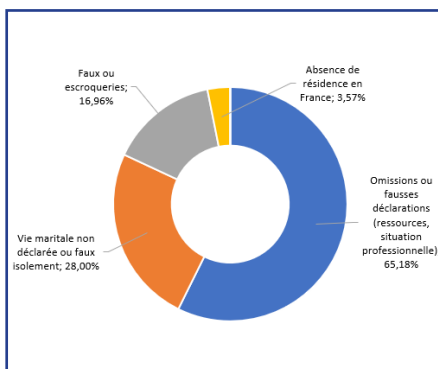


7 568 €
montant moyen d'une fraude

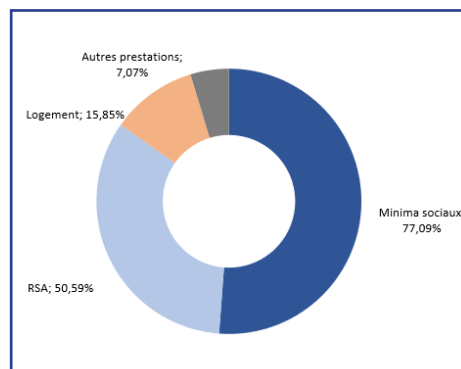
Toutes les fraudes détectées par la Caf sont sanctionnées.



Les typologies de fraudes en 2022 :



La fraude par catégories de prestations en 2022 :



Au pénal, 21 plaintes ont été déposées par la Caf de la Haute-Marne en 2022 dont les procédures sont en cours.